

ATTESTATION DE CONFORMITE

- MATIERES PREMIERES -

COSMOS

Cette attestation a été délivrée par ECOCERT Greenlife à la société :

INTERCHIMIE

13 rue Louis Bleriot
77290 COMPANS
FRANCE

dont les matières premières non biologiques (listées ci-après) ont été contrôlées conformes au référentiel :

COSMOS

Cette attestation a été délivrée en accord avec les conditions générales de vérification des matières premières selon le référentiel Cosmétique COSMOS consultable sur le site internet de l'association COSMOS : <https://cosmos-standard.org/> et la conformité a été établie selon les critères relatifs aux matières premières contenues dans ce référentiel.

Fait à : L'Isle Jourdain,
le : 12/06/2018,

par : Matthieu Bouffartigue
Responsable du service matières premières



Valide jusqu'au : 31/12/2018

ATTESTATION DE CONFORMITE - COSMOS

Liste des matières premières approuvées de : **INTERCHIMIE**

PPAI: Physically Processed Agro-Ingredients (Agro ingrédient physiquement transformé)

CPAI: Chemically Processed Agro-Ingredients (Agro ingrédient chimiquement transformé)

NNI: Non Natural Ingredients (Ingrédients non naturels, origine pétrochimique)

PeMo: Petrochemical Moiety (Greffon pétrochimique)

L'astérisque * est utilisée pour identifier le nom commercial des matières premières concernées par les annexes II et/ou V du référentiel COSMOS.

Sauf exception, les références listées ci-dessous sont publiées sur la base de données en ligne des matières premières approuvées disponible au lien suivant : <http://ap.ecocert.com/ecoproducts>.

Nom commercial / INCI / Fonction	%PPAI	%CPAI	%NNI	%PeMo	Restriction	Approuvée depuis
Acide oléique <i>Oleic Acid</i>	0	100	0	0		01/01/2018
Acide stéarique TP 18/55 <i>Palmitic (and) Stearic Acid</i> Emollient, Emulsifying, Cleansing, Masking, Refatting, Surfactant	0	100	0	0		01/01/2018
Bergascrub 400 <i>hydrogenated castor oil</i> abrasive	0	100	0	0		01/01/2018
Beurre de karité <i>butyrospermum parkii butter</i> skin conditioning, viscosity controlling	100	0	0	0	Use only in COSMOS NATURAL products	01/01/2018
Caprylyl glucoside clair <i>Caprylyl/Capryl Glucoside</i> surfactant	0	60	0	0		01/01/2018
Cire Abeille CERA ALBA <i>Cera Alba</i>	100	0	0	0		01/01/2018
Cocamido propyl bétaine 30% <i>Cocamidopropyl Betaine</i> Surfactant	0	18,27	0	14,13		01/01/2018

Valide jusqu'au : 31/12/2018

AVERTISSEMENT : La présente attestation a pour unique objet de permettre l'utilisation de la/les matière(s) première(s) dans un produit fini destiné à être certifié conforme au référentiel mentionné en première page. En aucun cas la présente attestation ne constitue une preuve de la certification à proprement dite de la conformité de la/les matière(s) première(s) à ce référentiel. Ainsi, la/les matière(s) première(s) listée(s) dans la présente attestation ne doit/doivent pas être qualifiée(s) et/ou commercialisée(s) comme matière(s) première(s) « biologique(s) » certifiée(s) selon le référentiel susmentionné.

L'agrément de la(des) matière(s) première(s) listée(s) ci-dessus est personnel au bénéficiaire mentionné ci-dessus. Il appartient au bénéficiaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses propres clients soient informés des exigences et interdictions définies dans les conditions générales de vente concernant toute référence à l'agrément de la(des) matière(s) première(s) et qu'ils s'y soumettent.

Page 2 sur 4

ATTESTATION DE CONFORMITE - COSMOS

Liste des matières premières approuvées de : **INTERCHIMIE**

Nom commercial / INCI / Fonction	%PPAI	%CPAI	%NNI	%PeMo	Restriction	Approuvée depuis
Coco glucoside <i>Coco-glucoside</i> Surfactant	0	53	0	0		01/01/2018
Decyl glucoside <i>decyl glucoside</i> surfactant	0	53,5	0	0		01/01/2018
ELOPERS CONSPM400 <i>Coco-glucoside (and) Glyceryl Oleate</i> Surfactant	0	66	0	0		01/01/2018
Glycérine pure colza <i>Glycerin</i> Humectant	0	99,5	0	0		01/01/2018
Gomme xanthane* <i>Xanthan Gum</i>	0	60	0	0		16/01/2018
Lauryl glucoside <i>Lauryl glucoside</i> Surfactant	0	50	0	0		01/01/2018
Propylène glycol végétal <i>propylene glycol</i> solvant	0	99,5	0	0		01/01/2018
sorbitol 70% pharma <i>Sorbitol</i>	0	72	0	0		01/01/2018
stearate de glycerol <i>glyceryl stearate</i> emoliant emulsifiant	0	100	0	0		01/01/2018
Stéarate de glycérol AE <i>glyceryl stearate SE</i> emulsifiant	0	100	0	0		01/01/2018

Valide jusqu'au : 31/12/2018

AVERTISSEMENT : La présente attestation a pour unique objet de permettre l'utilisation de la/les matière(s) première(s) dans un produit fini destiné à être certifié conforme au référentiel mentionné en première page. En aucun cas la présente attestation ne constitue une preuve de la certification à proprement dite de la conformité de la/les matière(s) première(s) à ce référentiel. Ainsi, la/les matière(s) première(s) listée(s) dans la présente attestation ne doit/doivent pas être qualifiée(s) et/ou commercialisée(s) comme matière(s) première(s) « biologique(s) » certifiée(s) selon le référentiel susmentionné.

L'agrément de la(des) matière(s) première(s) listée(s) ci-dessus est personnel au bénéficiaire mentionné ci-dessus. Il appartient au bénéficiaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses propres clients soient informés des exigences et interdictions définies dans les conditions générales de vente concernant toute référence à l'agrément de la(des) matière(s) première(s) et qu'ils s'y soumettent.

Page 3 sur 4

ATTESTATION DE CONFORMITE - COSMOS

Liste des matières premières approuvées de : **INTERCHIMIE**

Nom commercial / INCI / Fonction	%PPAI	%CPAI	%NNI	%PeMo	Restriction	Approuvée depuis
Tricaprylate / caprate de glycérol <i>Caprylic/Capric Triglyceride</i> Emollient/Solvent	0	100	0	0		01/01/2018

Valide jusqu'au : 31/12/2018

AVERTISSEMENT : La présente attestation a pour unique objet de permettre l'utilisation de la/les matière(s) première(s) dans un produit fini destiné à être certifié conforme au référentiel mentionné en première page. En aucun cas la présente attestation ne constitue une preuve de la certification à proprement dite de la conformité de la/les matière(s) première(s) à ce référentiel. Ainsi, la/les matière(s) première(s) listée(s) dans la présente attestation ne doit/doivent pas être qualifiée(s) et/ou commercialisée(s) comme matière(s) première(s) « biologique(s) » certifiée(s) selon le référentiel susmentionné.

L'agrément de la(des) matière(s) première(s) listée(s) ci-dessus est personnel au bénéficiaire mentionné ci-dessus. Il appartient au bénéficiaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses propres clients soient informés des exigences et interdictions définies dans les conditions générales de vente concernant toute référence à l'agrément de la(des) matière(s) première(s) et qu'ils s'y soumettent.

Page 4 sur 4